

Peinture / atelier C1B1-01

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : 1^{er} Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 18 h / semaine (540 h / an)

Crédit : 30

Pondération : 18

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : André Delalleau, andre.delalleau@esavl.be
Thierry Grootaers, thierry.grootaers@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir les bases techniques et pratiques picturales.

Mettre en place une méthode de recherche et d'expérimentation.

Ouvrir l'étudiant aux multiples pratiques artistiques historiques et contemporaines, afin d'entamer une démarche et une réflexion personnelle et critique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Maîtrise et connaissance des outils, supports, préparations, liants et médiums, etc.

Notions empiriques de la peinture telles que représentation, composition, expression, unité et facture...

Développement d'une pratique expérimentale : essayer-progrès.

Gestion de l'espace et du temps de travail.

Analyse critique, confrontation aux pratiques historiques et contemporaines.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Travaux pratiques à partir de l'observation et/ou de composition.

Expérimentation des constituants de la peinture.

Exposés sur les principes et techniques de base associées à une pédagogie individualisée et différenciée.

L'étudiant devra étayer ses recherches au moyen de documents, carnets de notes, projets, etc.

Documentation et discussions sur l'art ancien et actuel (livres, bibliothèques), autour de visites expositions.

L'atelier est un laboratoire, les étudiants sont régulièrement invités à observer et partager leurs expériences et savoirs personnels afin de développer un esprit critique sur leur propre démarche.

Ce travail continu est ponctué, en cours de semestre par des bilans, des évaluations globales, synthèses permettant d'adapter, d'orienter ou prolonger les recherches et acquis en construction.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation formative continue.

Évaluation-bilan (deux par quadrimestre).

Évaluation de fin d'année : jury interne.

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés ;
- choix et application sensible des techniques (formes, moyens, résultats) ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.